

LES CINQ LABELS PEFC

- SUR LES PRODUITS
- HORS PRODUIT



PEFC

10-1-1

GARDIEN
DE L'ÉQUILIBRE
FORESTIER



QUATRE LABELS “PRODUIT” PEFC

Toutes les entreprises disposant d'un certificat de chaîne de contrôle PEFC et d'un droit d'usage de la marque PEFC peuvent apposer le label PEFC sur leurs produits certifiés PEFC.

➤ Pour cela, 4 labels différents existent en fonction de la composition du produit.



LE LABEL « CERTIFIÉ PEFC » SANS MATIÈRES RECYCLÉES

Ce label garantit que le produit contient à minima 70 % de matières issues de forêts gérées durablement et certifiées PEFC, le reste étant composé de matières issues de sources contrôlées selon le système de diligence raisonnée PEFC.



LE LABEL « CERTIFIÉ PEFC » AVEC MATIÈRES RECYCLÉES

Ce label garantit que le produit contient à minima 70 % de matières issues de forêts gérées durablement et certifiées PEFC ou issues de sources recyclées, le reste étant composé de matières issues de sources contrôlées selon le système de diligence raisonnée PEFC.



LE LABEL « PEFC RECYCLÉ »

Ce label garantit que le produit est exclusivement composé de matières issues de sources recyclées.



LE LABEL « ORIGINE PEFC 100% »

Ce label garantit que le produit est exclusivement composé de matières issues de forêts gérées durablement et certifiées PEFC.



LES 4 LABELS



**LE LABEL « CERTIFIÉ PEFC »
SANS MATIÈRES RECYCLÉES**



**LE LABEL « CERTIFIÉ PEFC »
AVEC MATIÈRES RECYCLÉES**



LE LABEL « PEFC RECYCLÉ »



LE LABEL « ORIGINE PEFC 100% »



LE LABEL

“HORS PRODUIT” PEFC

LE LABEL « HORS PRODUIT »

Ce label est utilisé pour communiquer sur la certification PEFC, il ne peut pas être utilisé sur un produit.

Son utilisation est réservée aux détenteurs d'un droit d'usage de la marque PEFC.



DES QUESTIONS ?

**Contactez Geoffroy Dhier,
responsable technique par mail :**
g.dhier@pefc-france.fr